



COTE OUEST DE L'ILE GRANDE (Identifiant national : 530020104)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00000788)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : STEPHAN A., - 530020104, COTE OUEST DE L'ILE GRANDE. - INPN, SPN-MNHN Paris, 11P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/530020104.pdf>

Région en charge de la zone : Bretagne

Rédacteur(s) :STEPHAN A.

Centroïde calculé : 165253°-2439012°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 29/10/1999

Date actuelle d'avis CSRPN : 29/10/1999

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 19/04/2016

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	5
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	6
7. ESPECES	8
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	11
9. SOURCES	11

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Côtes-d'Armor
- Département : Cotes-d'Armor (mer territoriale)
- Commune : Pleumeur-Bodou (INSEE : 22198)

1.2 Superficie

25,32 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 0

Maximale (mètre): 12

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La Côte Ouest de l'île Grande, localement nommée Castel Ereke, a l'intérêt particulier de présenter un massif dunaire de sable coquilliers de la pointe de Toul ar Staon au port de Saint Sauveur. Ces espaces dunaires développés comme sur le site sont assez rares en Côte d'Armor.

Cette dune de sable coquillier couvre un soubassement granitique qui apparaît au niveau des pointes rocheuses, principalement dans la partie nord du périmètre (Porz Guen ; des cordons de galets s'intercalent entre les microfalaises, ces derniers sont assez fréquents en côte d'Armor mais plus rares ailleurs en Bretagne. Sur le site, ils hébergent le Chou marin protégé au niveau national.

La partie dunaire montre essentiellement des groupements prairiaux de dune fixée marqué par les associations à Fétuque ou à Brachypode penné. Sur la partie Nord, ils ont été remplacés par des fourrés de Prunellier et de Troène. Des dépressions humides sur substrat sableux diversifient aussi les habitats présents. Ces dernières hébergent la reproduction du Crapaud calamite et du Pélodyte ponctué, batraciens tous deux protégés et répartis essentiellement sur la frange littorale en Bretagne. Les divers habitats dunaires accueillent une flore remarquable parmi lesquelles des orchidées, dont Serapias parviflora, orchidée méditerranéo-atlantique, protégée au niveau national dont les populations sont toujours réduites et donc fragiles, et aussi Platantera chlorantha, sans statut de protection, mais néanmoins rare et en régression dans les côtes d'Armor. Entre progression des groupements de manteaux dunaires et de fourrés et le piétinement lié au tourisme, les habitats plus caractéristiques de la dune grise sont fragmentaires. Les groupements prairiaux accueillent toutefois des espèces intéressantes comme le

Gaillet négligé et les parties piétinées sont favorables à la Parentucielle à larges feuilles.

Le site est un lieu de concentration touristique de la Côte de Granit Rose, notamment en raison de la présence de la station ornithologique de la Ligue de Protection des Oiseaux.

Les pointes rocheuses montrent aussi une érosion marquée, les pelouses de falaise à féтуque et Armeria sont en cours de restauration grâce à la mise en place de filins bas encadrant les cheminements. Le site est en effet propriété du Conseil Général qui en assure la gestion.

Sur la pointe de Porz Guen, des landes sèches restent bien conservées malgré la dominance des fourrés de fougères. Ces espaces accueillent la Fauvette pitchou et le Lézard vivipare, protégés car inféodés aux landes.. Ces habitats de landes feront donc aussi l'objet d'une attention particulière, dans la gestion du site Natura 2000 « Côte de Granit Rose »

Sur le site, 76 taxons de champignons ont été observés dont 4 sont inscrits en liste rouge provisoire européenne (catégorie B : perte sur de grandes surfaces, quelques extinctions nationales). Deux autres espèces – Arrhenia retiruga et Sclerotinia trifoliorum – sont considérées comme menacées d'extinction en Côtes d'Armor.

TRES IMPORTANT : pour rendre valide ce bordereau, joindre une carte au 25 000ème précisant vos propositions de délimitation avec à l'intérieur la justification des critères de délimitation (voir n°12) et localisation des espèces et habitats déterminants (voir n°11).

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Terrain acquis par un département
- Zone de préemption du département
- Zone naturelle et forestière de document d'urbanisme
- Zone protégée au titre de la Loi Littoral
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Tourisme et loisirs
- Gestion conservatoire

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Dune, plage
- Côte rocheuse, falaise maritime
- Cap, presqu'île, pointe, tombolo

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Domaine départemental
- Domaine public départemental

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Ecologique - Faunistique - Amphibiens - Reptiles - Mammifères - Floristique - Phanérogames - Champignons 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Zone particulière liée à la reproduction 	<ul style="list-style-type: none"> - Géomorphologique

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La ZNIEFF intègre les seules parties terrestres néanmoins

il convient de souligner l'intégrer des zones d'estran qui

sépare l'île Grande des autres îles et îlots de l'archipel,

aussi désignées en ZNIEFF sur les seules parties

terrestres. La désignation d'une znieff de type 2, élargie

aux parties marines, éventuellement sur la base du

fonctionnement sédimentaire et hydrodynamique des

habitats, serait à étudier.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Equipements sportifs et de loisirs	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Sports et loisirs de plein-air	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Gestion des habitats pour l'accueil et l'information du public	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Oiseaux - Poissons - Ptéridophytes - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Mammifères 		<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens - Phanérogames - Reptiles - Ascomycètes - Basidiomycètes

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	17 <i>Plages de galets</i>			5	
	31.2 <i>Landes sèches</i>			4	
	16.3 <i>Lettes dunaires humides (= Pannes humides, = Dépressions humides intradunales)</i>			1	
	37.2 <i>Prairies humides eutrophes</i>				
	16.2 <i>Dunes</i>			29	
	18.21 <i>Groupements des falaises atlantiques</i>			13	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	85 <i>Parcs urbains et grands jardins</i>			10	
	16.1 <i>Plages de sable</i>			10	
	62.3 <i>Dalles rocheuses</i>			1	
	86 <i>Villes, villages et sites industriels</i>				
	18.1 <i>Falaises maritimes nues</i>			10	
	22.1 <i>Eaux douces</i>			2	
	31.8 <i>Fourrés</i>			10	
	38 <i>Prairies mésophiles</i>			5	

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	86.2 <i>Villages</i>				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	11 <i>Mers et océans</i>				
	83.31 <i>Plantations de conifères</i>				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	267	<i>Bufo calamita Laurenti, 1768</i>	<i>Crapaud calamite (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Base de données des observations naturalistes du réseau Vivarmor Nature, 2009				2008
	252	<i>Pelodytes punctatus (Daudin, 1803)</i>	<i>Pélodyte ponctué (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Base de données des observations naturalistes du réseau Vivarmor Nature, 2009				2008
Ascomycètes	49820	<i>Sclerotinia trifoliorum Jakob & Eriksson</i>		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : REAUDIN Daniel				2009
Basidiomycètes	33056	<i>Arrhenia retiruga (Bull. : Fr.) Redhead</i>		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : REAUDIN Daniel				2009
Mammifères	60686	<i>Mustela erminea Linnaeus, 1758</i>	<i>Hermine</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Base de données naturalistes du Groupe mammalogique Breton				2007
Phanérogames	82288	<i>Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817</i>	<i>Anacamptide pyramidale, Orchis pyramidale, Anacamptide en pyramide</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PHILIPPON Daniel		40	50	1989
	131757	<i>Asparagus officinalis subsp. prostratus (Dumort.) Corb., 1894</i>	<i>Asperge prostrée, Asperge couchée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STEPHAN Agnès				2008
	92782	<i>Crambe maritima L., 1753</i>	<i>Crambe maritime, Choux marin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STEPHAN Agnès				2008

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	97145	<i>Eryngium maritimum</i> L., 1753	<i>Panicaut maritime, Panicaut de mer, Chardon des dunes, Chardon bleu, Panicaut des dunes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STEPHAN Agnès				2009
	99482	<i>Galium neglectum</i> Le Gall ex Gren., 1850	<i>Gaillet négligé, Gaillet commun négligé</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DIREN Bretagne				1989
	105641	<i>Lepidium latifolium</i> L., 1753	<i>Passerage à feuilles larges, Grande passerage, Passerage à larges feuilles</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Anonyme (SARL Sylvain Chauvaud. Télédéction et Biologie Marine)				2007
	106149	<i>Linaria arenaria</i> DC., 1808	<i>Linaire des sables</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STEPHAN Agnès				2009
	107500	<i>Matthiola sinuata</i> (L.) R.Br., 1812	<i>Matthiolo sinuée, Matthiolo à feuilles sinuées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PHILIPPON Daniel				1989
	110335	<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	<i>Ophrys abeille</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STEPHAN Agnès				2009
	111420	<i>Ornithopus pinnatus</i> (Mill.) Druce, 1907	<i>Ornithope penné, Pied-d'oiseau penné</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STEPHAN Agnès				2009
	112404	<i>Parentucellia latifolia</i> (L.) Caruel, 1885	<i>Parentucelle à feuilles larges, Parentucelle à larges feuilles, Eufragie à feuilles larges</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BENTZ Gilles				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	114012	<i>Platanthera chlorantha</i> (Custer) Rchb., 1828	<i>Platanthère à fleurs verdâtres, Orchis vert, Orchis verdâtre, Plalatanthère des montagnes, Platanthère verdâtre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BENTZ Gilles				2007
	119812	<i>Sagina nodosa</i> (L.) Fenzl, 1833	<i>Sagine noueuse</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Anonyme (SARL Sylvain Chauvaud. Télédécision et Biologie Marine)				2007
	122830	<i>Serapias parviflora</i> Parl., 1837	<i>Sérapias à petites fleurs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STEPHAN Agnès				2008
	124072	<i>Solanum maritimum</i> (Bab.) Pojark, 1955	<i>Morelle douce-amère marine, Morelle marine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STEPHAN Agnès				2008
	126298	<i>Thesium humifusum</i> DC., 1815	<i>Thésion couché, Thésium couché</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PHILIPPON Daniel				1989
	127411	<i>Trifolium occidentale</i> Coombe, 1961	<i>Trèfle d'Occident, Trèfle occidental, Trèfle de l'Ouest</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PHILIPPON Daniel				1989
Reptiles	79278	<i>Zootoca vivipara</i> (Lichtenstein, 1823)	<i>Lézard vivipare (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Base de données des observations naturalistes du réseau Vivarmor Nature, 2009				2008

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	252	<i>Pelodytes punctatus</i> (Daudin, 1803)	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)
Mammifères	60686	<i>Mustela erminea</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
Reptiles	79278	<i>Zootoca vivipara</i> (Lichtenstein, 1823)	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	92782	<i>Crambe maritima</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	97145	<i>Eryngium maritimum</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	122830	<i>Serapias parviflora</i> Parl., 1837	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	131757	<i>Asparagus officinalis</i> subsp. <i>prostratus</i> (Dumort.) Corb., 1894	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Anonyme (SARL Sylvain Chauvaud. Téléédition et Biologie Marine)	2007	Etude phyto-écologique et cartographies des habitats de végétation et des espèces végétales remarquables. Site de Castel Ereg. Commune de Pleumeur-Bodou (Ile Grande). Conseil Général des Côtes d'Armor
	Base de données des observations naturalistes du réseau Vivarmor Nature, 2009	2009	
	Base de données naturalistes du Groupe mammalogique Breton		
	DIREN Bretagne	1995	ZNIEFF de 2ème génération. Dune de Castel Erec
	LE MOAL Y. et BOUTEILLE M.	1998	Evaluation écologique des plages du Trégor Goelo et de la baie de Saint-Brieuc. Université de Brest, 156p.
	REAUDIN Daniel	2009	Inventaire des mycota de la ZNIEFF de Kastell Erek à l'Ile Grande (22-Côtes d'Armor)
Informateur	BENTZ Gilles		
	BIORET F. et GLEMAREC E.		
	LE NEN L.		
	PHILIPPON Daniel		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	REAUDIN Daniel		
	STEPHAN Agnès		
	VANDAMME Patrick		